



Prix D&O « Accompagnement Handicap »

Trois nouvelles associations dont les projets favorisent le lien social, les relations intergénérationnelles et apportent un mieux-être aux personnes en situation de handicap, distinguées le mardi 29 juin 2010.

Le mardi 29 juin 2010 aura lieu à Paris, la Cérémonie de la remise du Prix D&O « Accompagnement Handicap ». Seront à l'honneur, pour cette troisième édition, les associations Parenthèse, Coccinelle et la Croix Rouge Française (délégation d'Arras), respectivement lauréate des Catégories Enfant, Adulte et Senior. Leurs projets, exemplaires et empreints d'humanité, démontrent la capacité d'innovation du monde associatif pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de dépendance, et de leurs aidants.



Un prix pour soutenir le monde associatif

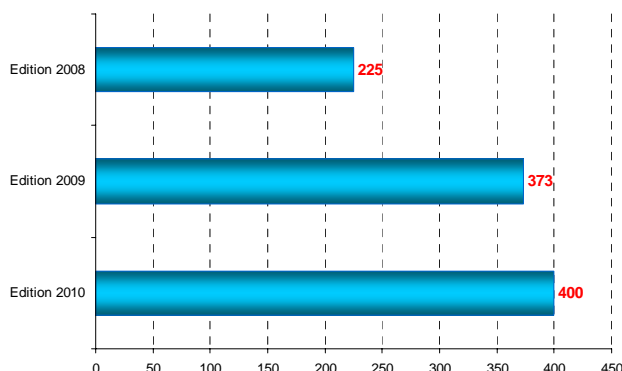
Parce que les associations sont très souvent à l'origine de projets novateurs, apportant des réponses particulièrement adaptées aux publics qu'elles accompagnent, D&O a créé en 2008 le Prix « Accompagnement Handicap » pour **soutenir, valoriser et promouvoir les initiatives des associations qui accompagnent dans leur quotidien, les enfants, les adultes et les seniors en situation de handicap.**

Le Prix D&O est décerné selon des critères bien précis :

- Les projets présentés doivent apporter un mieux-être aux personnes en situation de handicap ou de dépendance et favoriser le lien social ou les relations intergénérationnelles.
- Ils peuvent être réalisés, en cours de réalisation ou conceptualisés.
- Les champs d'intervention possibles sont multiples : matériel, psychologique, moral, culturel, pédagogique, sociologique.

En 2010, 50 000 € au total sont remis aux associations lauréates pour leur permettre de poursuivre et d'intensifier leurs actions.

Un nombre croissant de dossiers réceptionnés chaque année



400 dossiers de candidature ont été reçus pour l'édition 2010 ; dossiers témoignant de la qualité, de la richesse et de l'ingéniosité du monde associatif.



Les lauréats du Prix D&O 2010

Le Jury, composé d'Administrateurs D&O et de représentants du secteur associatif, médico-social et prévoyance - CCAH, CLEIRPPA, FNG, CNSA, APAJH, Œuvre Falret, OCIRP* - a sélectionné les trois associations suivantes :

- ❖ **Association Parenthèse** pour la création d'une maison d'accueil temporaire non médicalisée afin de permettre un temps de répit aux aidants familiaux. La structure sera ouverte en horaires décalés et le week-end.
- ❖ **Association Coccinelle** pour permettre aux personnes paraplégiques, tétraplégiques ou souffrant de toute autre forme interdisant la marche de faire des randonnées dans la nature en toute autonomie grâce à la Coccinelle, fauteuil électrique tout terrain.
- ❖ **Croix Rouge Française - Délégation d'Arras** pour leur Halte détente Alzheimer, accueil de jour non médicalisé pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, basé sur le principe d'accompagnement suivant : « un malade / un bénévole ».

LES LAUREATS 2008 ET 2009

>> Catégorie Enfant

- Halte Pouce (34)
- Améthyste (34)

>> Catégorie Adulte

- Handiuni (14)
- Espoir Ariège (09)

>> Catégorie Senior

- Vieillir au Village (26)
- Domicile Inter Génération Isérois (38)

* CCAH – Comité national Coordination Action Handicap, CLEIRPPA – Centre de liaison, d'études, et d'information sur les problématiques des personnes âgées, FNG – Fondation nationale de Gérontologie – CNSA, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, Fédération APAJH – Association pour adultes et jeunes handicapés, Œuvre Falret – fondation sur le handicap psychique, OCIRP – Union d'institutions de prévoyance

Rendez-vous en janvier 2011 pour la prochaine édition du Prix D&O « Accompagnement Handicap ».

- ❖ Lancement de l'appel à projets en janvier 2011.
- ❖ Clôture des candidatures le 31 mars 2011
- ❖ Réunions du jury en mai 2011
- ❖ Cérémonie de remise du prix en juin 2011

Informations : www.groupe-do.fr



Groupe paritaire de protection sociale complémentaire interprofessionnel, D&O couvre en retraite, santé, prévoyance, services à la personne, les salariés du transport et une grande partie de ceux des secteurs de la banque, de la pharmacie, de l'expertise comptable et des bureaux d'études techniques, entre autres. Il emploie 900 collaborateurs, compte 155 000 entreprises adhérentes, couvre 1 100 000 salariés cotisants et 530 000 retraités et encaisse 2,6 milliards de cotisations. D&O est certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses métiers et de ses sites et a reçu le Label Diversité de l'Afnor. www.groupe-do.fr

CONTACTS PRESSE

Sihame Haba – en charge des relations presse du Prix D&O - 06 77 32 56 41 - sihame.haba@orange.fr

Sandrine Lemoine - Responsable Communication de D&O - 01 80 60 54 38 - sandrine.lemoine@groupe-do.fr

Note de presse et visuels disponibles sur demande.

**L'association Parenthèse (16370 Cherves-Richemont),
lauréate 2010 du Prix D&O « Accompagnement Handicap »
Catégorie Enfant**

L'association Parenthèse a reçu le Prix d'Honneur « Accompagnement Handicap » d'un montant de 20 000 €. Une aide significative pour soutenir son action en faveur des enfants en situation de handicap et leurs parents grâce à la mise en place d'un espace convivial nommé « Le temps d'souffler ». Il accueillera les enfants en horaires décalés et un week-end sur deux.



Le projet

Il est destiné à favoriser la socialisation et l'autonomie des personnes accueillies, à assurer leur bien être physique et psychique ainsi qu'à soutenir les aidants et les familles. Il contribue à participer également à la lutte contre l'exclusion et la marginalisation sociale des personnes en situation de handicap.



Le défi

Il consiste à créer une maison d'accueil temporaire non médicalisée, animée par des éducateurs spécialisés, à destination des enfants puis des adultes handicapés et polyhandicapés.

Cette structure accueillera au démarrage de jeunes enfants et sera ouverte 3 jours par semaine de 13 heures à 22 heures et le week-end, de 9 heures à 18 heures.

L'ouverture d'un accueil dédié aux enfants de plus de 6 ans et aux adultes, interviendra dans un second temps.

Ce lieu d'accueil a surtout pour vocation d'accorder un moment de répit aux aidants familiaux afin de prévenir le risque d'épuisement, de rompre l'isolement social et de retrouver une vie sociale (balades, soirée chez des amis, théâtre...). C'est aussi un moyen de participer à l'éveil, au développement et à la socialisation des enfants et adultes en situation de handicap, dans un lieu sécurisant.

« Nous souhaitons que chaque famille puisse trouver la réponse qui lui convient. L'accueil temporaire offre une prise en charge alternative entre le "tout famille" ou le "tout institutionnel". Il peut devenir une réponse complémentaire au service de la diversification des projets de vie des personnes. », déclare Serge Lebreton, Président de l'association Parenthèse.

Au-delà de sa mission d'accueil, « Le temps d'souffler » souhaite devenir un espace ouvert où le dialogue est encouragé grâce à l'organisation de réunions destinées à favoriser les échanges entre les familles et à créer un réseau d'entraide.

« L'aide aux aidants familiaux est l'une des priorités de l'action sociale de D&O. Offrir aux familles un temps de pause, un relais, une écoute est une façon d'exprimer l'une des valeurs fondatrices de D&O : la solidarité. », déclare Amel Setti, Présidente de la Commission du fonds social de la CRIS – Caisse de retraite interprofessionnelle des salariés, institution membre du groupe D&O.

**L'association Coccinelle (38240 Meylan),
lauréate 2010 du Prix D&O « Accompagnement Handicap »
Catégorie Adulte**

L'association Coccinelle a reçu le Prix Innovation « Accompagnement Handicap » d'un montant de 15 000 €. Une aide significative pour soutenir la conception d'un fauteuil tout terrain adapté, permettant de rendre la nature accessible aux adultes en situation de handicap moteur.



Le projet

Montagne, forêts, plages... sont pratiquement inaccessibles pour les personnes handicapées en fauteuil roulant. D'où l'idée de concevoir et fabriquer un fauteuil électrique tout terrain, baptisé « Coccinelle », de recenser les parcours possibles en région et d'organiser des sorties collectives.



Le défi

Il a consisté à concevoir et fabriquer un fauteuil électrique tout terrain à la fois respectueux de la nature, léger, facile à utiliser et à ranger, adapté au handicap (transfert, maintien du corps, coussins anti-escarres...) et permettant des balades en famille grâce à un espace réservé au transport d'enfants.



La Coccinelle ne pèse que 85 kg, son autonomie est de 100 km à plat. Son aptitude au tout terrain est confirmée : montée en pente à 35 %, descente à 80 %, passage dans 30 cm de neige.



« Nous n'avons volontairement pas protégé notre invention avec des brevets pour que dans d'autres pays – et en particulier les pays en voie de développement où les déplacements des personnes handicapées en fauteuil sont extrêmement problématiques – que des gens puissent fabriquer des versions "low cost" de notre Coccinelle. », déclare **Gilbert Marmey, Président de l'association.**

Depuis 2009, une dizaine de Coccinelles ont été conçues dont 8 ont été remises à des personnes en situation de handicap dans la région Rhône- Alpes. Elles ont conquis ses utilisateurs et leurs familles.

Une trentaine de randonnées ont déjà été recensées en Rhône-Alpes dans les massifs du Vercors, de Chartreuse, de Belledonne ou des Bauges (de 10 à 40 km). De nombreuses sorties ont été réalisées sur les plages du Nord, dans les calanques de Cassis, dans le massif des Maures et dans le massif Central. Pour en savoir plus : www.coccinelle-handi.fr

« Les membres du Jury ont plébiscité cette invention qui offre aux personnes en situation de handicap moteur la possibilité de partager des moments de loisir en famille et entre amis, dans des sites naturels, impraticables pour des fauteuils roulants classiques. De plus, la capacité créatrice de cette association a été soulignée : une version tétraplégique est en cours de finalisation et une version pour les personnes infirmes motrices cérébrales est à venir. », mentionne **Pierre Cassagnes, Président de l'Association de Moyens et Président de la Commission du fonds social de la CRC – Caisse de Retraite Complémentaire des cadres** - institution membre du groupe D&O.

La Croix Rouge Française délégation d'Arras (62 000)
lauréate 2010 du Prix D&O « Accompagnement Handicap »
Catégorie Senior

La délégation d'Arras de la Croix Rouge Française a reçu le Prix Perspectives « Accompagnement Handicap » d'un montant de 15 000 €. Une aide significative pour soutenir son action en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs aidants, par la création d'une Halte Détente Alzheimer.



Le projet

La Halte Détente Alzheimer est un lieu d'accueil de jour pour les malades Alzheimer. Il a pour vocation de rompre le face à face « aidé/aidant » en proposant des moments de répit pour celle ou celui qui accompagne au quotidien la personne malade, souvent jusqu'à épuisement. Il permet aussi d'encourager les échanges entre malades qui partagent diverses activités : pâtisserie, jeux...

« Dans l'Arrageois, on dénombre environ 500 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ; 400 d'entre elles vivent à domicile. 400 familles dans lesquelles on trouve un malade isolé de la société avec la grande souffrance morale que cela suppose et un aidant (conjoint ou enfant la plupart du temps) désirant à tout prix conserver son proche à domicile. L'aidant se trouve dans un perpétuel face à face avec son parent, situation ô combien exténuante qui finit d'ailleurs assez souvent par l'emporter avant le malade. », explique Roger Ledein, Président de la Croix Rouge délégation d'Arras.



Le défi

Il a consisté à créer un établissement non médicalisé où des bénévoles, formés par la Croix Rouge et entourés par une coordinatrice professionnelle, prennent en charge les malades.

La Halte accueille cinq malades par demi-journée avec un fonctionnement d'accueil personnalisé : chaque malade est entouré par un bénévole.

Une participation financière symbolique de 5 € est demandée afin de permettre que ce lieu soit accessible au plus grand nombre.

La Halte Détente Alzheimer, soutenue par les familles, est reconnue par le monde médico-social : elle est membre du réseau CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et le CHU de Lille la recommande aux malades et aux familles.

« Le Jury a été particulièrement sensible à l'investissement de ces 50 bénévoles de tous âges, encore en activité pour la majorité d'entre eux, qui se relayent à tour de rôle pour apporter un moment de loisir aux personnes malades et permettre un peu de repos à leurs aidants. Cette initiative démontre l'importance de la solidarité intergénérationnelle pour accompagner les plus fragiles d'entre nous », déclare Patrick Villessot, Président de l'Association sommitale du groupe D&O, Président de la Commission du fonds social de la CARCEPT, institution de retraite complémentaire, membre de D&O.





L'accompagnement du Handicap et de la Dépendance a toujours fait partie des priorités de D&O.

Cette politique d'accompagnement s'inscrit dans les orientations prioritaires définies par les Fédérations Agirc et Arrco :

- Développer la prévention ;
- Prolonger l'autonomie à domicile des personnes âgées ou handicapées ;
- Accompagner la perte d'autonomie en établissements pour personnes âgées ou handicapées.

Les trois institutions de retraite complémentaire du groupe D&O – CARCEPT, CRC, CRIS – apportent une attention particulière à leurs participants confrontés à une situation de handicap ou de dépendance ainsi qu'à leurs aidants.

Cet accompagnement se matérialise par des aides individuelles ou des actions collectives, destinées à promouvoir le maintien à domicile et l'autonomie des personnes handicapées ou dépendantes, et également à faciliter leur accueil dans des structures adaptées à leur âge et à leur situation.

>> Aides individuelles :

- **Aménagement de l'habitat** (monte-escalier, élargissement des portes, installation de salle de bains...)
- **Aide à domicile** : auxiliaires de vie, aides ménagères...
- **Achat de matériel adapté pour la rééducation ou les activités quotidiennes** (appareillage auditif, fauteuil roulant...)
- **Etc.**

>> Actions collectives :

- **Réservations prioritaires dans des structures d'accueil pour personnes handicapées et dépendantes** (ESAT, MAS, Centres de rééducation, Maisons de repos, EHPAD...).
- **Accompagnement pour la recherche d'établissement** et aide ponctuelle à l'élaboration du dossier d'admission.
- **Services à la personne avec D'omissimo** : écoute, conseil, orientation, assistance vie quotidienne, demande d'intervention 24h/24, 7j/7...

Un engagement fort, des actions concrètes

→ Village D&O « Handicap & Dépendance »

Pour :

>> **Promouvoir et porter nos actions** auprès des actifs, retraités et entreprises adhérentes du Groupe ainsi qu'auprès des relais : CCAS, CLIC, MDPH, associations...

>> **Informé et sensibiliser** le public sur les situations de handicap et de dépendance, et contribuer à faire changer le regard.

>> **Générer plus d'empathie envers les personnes en situation de handicap et leurs aidants**, trop souvent isolés

>> **Initier une prise de conscience sur la prévention** que chacun peut mettre en œuvre.

www.lexpoquinousconcerne.fr (mise en ligne 1^{er} juillet)



→ Prix D&O « Accompagnement Handicap »

>> **Soutenir, valoriser et promouvoir les initiatives du monde associatif** qui facilitent le quotidien des personnes handicapées de tout âge ou des personnes âgées en perte d'autonomie

→ D&O, partenaire de l'ICM – l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière.

>> **Soutenir la recherche médicale en neurosciences et répondre aux défis majeurs des handicaps et des maladies liées à l'avancée en âge.**

Premier Centre international de recherche en neurosciences, l'ICM, basé à Paris sur le site de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, regroupe en un même lieu 600 chercheurs, techniciens, ingénieurs, médecins et les 100 000 patients en neurologie suivis dans cet hôpital chaque année.

Ce lien étroit entre la recherche fondamentale et l'application clinique permettra aux meilleurs chercheurs du monde de développer plus rapidement des traitements efficaces permettant de **prévenir, traiter les maladies neurologiques et psychiatriques et réparer les traumatismes du cerveau et de la moelle épinière** : paraplégie, tétraplégie, accidents vasculaires cérébraux, sclérose en plaques, psychoses, schizophrénie, troubles bipolaires, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson...

Ces maladies qui engendrent des handicaps, une perte d'autonomie ou une dépendance souvent quasi-totale de la personne, touchent aujourd'hui 1 personne sur 8 en Europe.

Investir dans la recherche aujourd'hui, c'est préparer l'avenir pour diminuer les situations de dépendance, de handicap et d'inaptitude au travail, dans une logique d'économie de soins par une limitation des coûts de prise en charge des patients, tant au niveau sanitaire que médico-social.

→ Kit pratique à l'usage des entreprises du transport

>> **Accompagner les entreprises du Transport, adhérentes de D&O, à agir concrètement pour l'emploi des personnes en situation de handicap.**

D&O et l'Agefiph ont collaboré à la réalisation d'un **Kit de fiches pratiques à l'usage des entreprises du transport** à destination des dirigeants, responsables ressources humaines, chargés de mission handicap, responsables administratifs...



4 fiches pour se repérer

1. Porter un nouveau regard sur le handicap
2. Découvrir le cadre légal de l'emploi des personnes handicapées
3. Identifier les acteurs du handicap
4. Explorer la DOETH (Déclaration Obligatoire d'Emploi de Travailleurs Handicapés)

7 fiches pour agir

1. J'accompagne un de mes salariés dans sa démarche de reconnaissance du handicap
2. Je recrute une personne handicapée
3. J'aménage le poste d'un salarié en situation de handicap
4. Je mets en place une démarche de maintien dans l'emploi pour un collaborateur
5. Je sous-traite avec le secteur protégé et adapté
6. Je sensibilise mes équipes et je communique sur le handicap
7. J'optimise la gestion de carrière de mes collaborateurs handicapés

1 glossaire

1 questionnaire d'évaluation